



GROUPE **SNI**

SOCIETE NATIONALE IMMOBILIERE
Siège social : 100-104 avenue de France 75 013 PARIS
Capital : 481 449 600
RCS Paris n° 470 801 168

Paris, le 9 octobre 2008

APPEL A PROJETS PROMOTEURS CONSTRUCTEURS

Le Groupe Société Nationale Immobilière a pour objectif d'acquérir un volume d'environ 10 000 logements, en vue de la mise en œuvre de la décision annoncée par la Présidence de la République, portant sur l'acquisition de 30 000 logements afin de soutenir la construction en France.

A cet effet la SNI lance un appel à projets destiné aux promoteurs constructeurs réalisant des programmes en VEFA ou proposant des cessions de terrains avec études et/ou PC obtenus.

1. OBJET :

Réalisation en VEFA ou dans le cadre de cessions de terrains avec études et/ou PC obtenus, de 10 000 logements relevant tant du secteur intermédiaire que du secteur social ; toutes sortes de financements ou de montages permettant l'acquisition par la SNI pourront être mis en place.

2. REPARTITION GEOGRAPHIQUE :

Les projets proposés devront se situer sur les agglomérations suivantes et pour lesquelles une première estimation du nombre de logements a été établie :

VILLES et AGGLOS	Nombre de logements
Ile-de-France :	4000
Petite couronne	2000
Grande couronne	2000
Province :	6000
Lyon	800
Annecy - Pays de Gex	400
Marseille Aix – Toulon	800
Nice Alpes Maritimes	300
Montpellier	500
Toulouse	500
Bordeaux	500
Biarritz Anglet Bayonne Pau	300
Grenoble	400
Tours Orléans	200

Nantes	400
Strasbourg	300
Lille	200
Rennes	200
Divers	200

3. NORMES DEVELOPPEMENT DURABLE :

Les projets proposés devront s'inscrire dans une logique environnementale en adéquation avec les prescriptions du Grenelle de l'environnement, tant pour leur intégration dans leur site d'implantation, qu'en termes de performances énergétiques.

Objectif de performance énergétique souhaité : HPE ou équivalent

4. ENVELOPPE ESTIMEE :

- **Pour le logement intermédiaire** : entre 1 900 et 3 100 € HT du m² habitable parkings inclus, selon la typologie et la situation des projets.
- **Pour le logement social** : entre 1 700 et 2 150 € HT du m² habitable parkings inclus, selon la typologie et la situation des projets, hors agglomération niçoise et Ile de France.

5. MODALITES DE L'APPEL A PROJETS :

5.1 Chaque promoteur peut présenter autant de projets qu'il le souhaite et répondre sur les villes et agglomérations de son choix dans la liste présentée ci-dessus.

Les Promoteurs fourniront à l'appui de leurs projets, les pièces suivantes :

- Fiche de synthèse du programme (a minima : plan de situation, nombre de logements, typologie, surface, descriptif, prix)
- Le dossier PC ou a minima un plan masse et un plan des façades
- Les notices descriptives techniques et prestations
- Les éventuelles certifications
- Tout document que le candidat estimerait de nature à appuyer son projet (études de marché...)

5.2. Les candidats peuvent obtenir toutes les informations sur le déroulement de l'appel à projet auprès de :

Yves CHAZELLE

100-104 avenue de France

75646 PARIS cedex 13

Tel : 01.55.03.33.31

Fax : 01.55.03.33.34

e-mail : relancelogements@groupe-sni.fr

5.3. Remise des projets

Les projets devront être transmis par tous moyens à l'adresse ci-dessus avant le **15 décembre 2008** et seront analysés au fur et à mesure de leur arrivée. Les projets devront dans la mesure du possible faire l'objet d'envois groupés.

Yves CHAZELLE

Membre du Directoire et Directeur Chargé du Développement du Groupe